



MONSEIGNEUR

BOURGET

ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

PAR

L. O. DAVID.

MONTREAL :

TYPOGRAPHIE GEO. E. DESBARATS

1872.

Tous droits réservés.

MGR BOURGET

56145



MONSEIGNEUR BOURGET.

MONSEIGNEUR
BOURGET

ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

PAR

E. G. DAVID,
BOURGET
SANS SUITE

MONTREAL:
TYPOGRAPHIE GEO. E. DESBARATS

1872.

Tous droits réservés,

MGR BOURGET

SOIXANTE ET TREIZE ans ; trente-quatre d'épiscopat, et cinquante de sacerdoce.

Les cheveux blancs comme l'aube dont il se revêt pour l'office divin, lisses et soyeux; les yeux bleu-pâle, le regard doux et placide que donnent la vertu et l'habitude de la méditation; le front haut, saillant, tous les signes de l'énergie dans le haut de la figure, et de la douceur dans la bouche, dans le sourire qui erre presque constamment sur ses lèvres; le teint frais et coloré de la jeunesse; une figure qui rayonne, tant le sang qui l'anime est riche et abondant, quelque chose de diaphane

illuminé par une douce lumière ; une voix pénétrante dont le timbre métallique et monotone a quelque chose de plaintif.

Tempérament sanguin, vif et nerveux, qui se traduit par des mouvements saccadés lorsqu'il marche et par un changement continuel de position lorsqu'il est assis. Taille moyenne, mais assez forte ; peu de chair, mais de bons muscles une organisation physique délicate et vigoureuse en même temps ; une attitude modeste, une physionomie pleine de douceur, de bienveillance et de recueillement, qui frappe l'homme le plus indifférent et le force de s'incliner avec respect ; type accompli que l'artiste, voulant peindre la vertu sous des traits humains, devrait prendre comme modèle. Combien de fois, à la vue de certains tableaux représentant quelques-uns des hommes vénérés par l'Eglise, n'avons-nous pas entendu dire : " Comme ce portrait ressemble à Mgr. Bourget ! "

Caractère doux, aimable, affable, mo-

deste, timide même et cependant susceptible de résolutions énergiques, capable d'entreprendre les choses les plus difficiles, les luttres les plus sérieuses : un arbre délicat aux branches chargées de fleurs et de fruits avec des racines de chêne. Exemple frappant de la puissance du sentiment religieux.

Aimant à rire et à plaisanter et sachant le faire avec délicatesse ; conversation enjouée, intéressante. Esprit vif et délié qui doit plus au travail qu'à la nature, recherchant le beau et le vrai. Imagination ardente qui embellit de fleurs exquises les douces émanations de sa foi et de sa piété. Plusieurs des mandements de Monseigneur sont des œuvres remarquables où la justesse des aperçus et l'énergie du raisonnement se mêlent aux agréments du style, aux poétiques inspirations de la religion et de la patrie.

Religion et Patrie ! on sent en quelque sorte les battements de son cœur, lorsqu'il

parle de ces deux choses sacrées ; on comprend que pour elles, il est prêt toujours à faire les plus grands sacrifices.

Se multipliant à l'infini pour remplir les devoirs innombrables que son ministère et son zèle lui imposent. On se demande : comment, à son âge et avec la maladie qui menace si souvent de le ravir à l'affection de son diocèse, il peut vaquer à tant de choses et s'occuper en même temps de questions qui, à elles seules, devraient absorber toutes ses facultés, tous ses instants.

Tard, bien tard dans la nuit, on voit souvent une lumière briller à une des fenêtres de l'évêché ; c'est l'évêque de Montréal qui prend sur son sommeil les heures dont il a besoin pour compléter ses laborieuses journées ; et à quatre heures du matin, on peut voir cette lumière se rallumer. Le dernier au sommeil et le premier à la prière et au travail. Tel il était écolier et plus tard ecclésiastique ou simple prêtre, tel il est aujourd'hui, soumis à la règle, assidu à

tous les exercices de piété, poussant jusqu'au scrupule le désir de donner à chacun de ses actes le cachet de la perfection.

On connaît les œuvres de son dévouement pour le salut des âmes et de sa charité pour toutes les misères de la société ; notre ville est remplie, en quelque sorte, des communautés qu'il a fondées, des asiles bénis qu'il a ouverts à toutes les infortunes physiques et morales. Les bonnes œuvres ! elles naissent sous son souffle comme les fleurs sous les tièdes haleines du printemps.

On l'a vu au milieu des épidémies, au sein des hôpitaux et des prisons, dans tous les asiles consacrés à la souffrance ou au repentir ; ces glorieux champs de bataille où jamais la charité catholique n'a été vaincue ! et partout il a laissé des traces ineffaçables de son passage.

Lorsque des milliers d'Irlandais, frappés d'une maladie terrible en abordant nos rivages, se tordaient dans la douleur et

répandaient autour d'eux le venin de la contagion, quelle est l'ombre bienfaisante qui plana sur les scènes lugubres dont les bords du St. Laurent furent alors témoins ? Quel est le dévouement qui alléga les souffrances de ces infortunés par les consolations de la religion, et donna aux enfants de ceux qui succombèrent, d'autres pères et d'autres mères ?

Ceux qui ont survécu se souviennent de cette figure qui leur apparut tant de fois, dans leur agonie, comme une vision céleste, un symbole d'espérance, et ils ne l'oublieront jamais.

Voyez ces personnes qui, tous les jours, gratissent lentement les marches de pierre qui conduisent à l'évêché de Montréal ; ce sont des vieillards, des hommes dans la force de l'âge, mais abattus par la souffrance ; des femmes, des jeunes gens, tous ils vont là demander des consolations ou des secours à leur saint pasteur, le refuge des affligés. Regardez cette mère à la figure rougie

par les larmes ; aux yeux creusés par l'insomnie ; elle vient de loin ; son enfant est malade, il souffre d'une maladie que les médecins croient incurable ; elle vient le présenter à Monseigneur pour qu'il le guérisse. Le bon et pieux évêque l'accueille avec bienveillance ; il comprend, dans la sensibilité de son cœur, ces inquiétudes maternelles : quel bonheur pour lui s'il pouvait toutes les soulager ! On dit que ces pauvres mères s'en retournent toujours consolées, et que plus d'une attribue la guérison de son fils aux prières de Monseigneur.

J'ai mentionné sa piété. On peut dire qu'elle a été l'auréole de sa vie, l'arôme de ses vertus et le principe fécondant de ses œuvres. C'est à elle qu'il doit en grande partie l'énergie qui le soutient et qui lui a donné les moyens de triompher de son humilité. Convaincu qu'il n'est rien par lui-même, il aurait succombé sous le fardeau de sa responsabilité, sans sa confiance

illimitée dans l'efficacité de la prière et de la protection spéciale de la Sainte Vierge, dont il est un des serviteurs les plus dévoués.

Lorsque, dans son immense désir de faire le bien, il a demandé la bénédiction du Ciel sur un projet qu'il croit avantageux au salut des âmes et à la gloire de la religion, il ne s'arrête plus devant aucun obstacle; le sentiment religieux donne alors à son énergie naturelle une force extraordinaire. Quelques-uns même s'en plaignent et disent que Monseigneur ne tient pas compte assez alors de certaines exigences de notre société ou des intérêts publics et personnels qui s'opposent à la réalisation de ses désirs. Ils ajoutent que dans ses relations ou celles de ses prêtres avec les laïques, il agit trop d'après le principe que l'autorité a toujours raison.

Nous mentionnons ces reproches sans les discuter. Il est difficile et dangereux de juger les actes d'un évêque, parce que

lui seul, dans la plupart des cas, en connaît parfaitement la raison et la portée. Beaucoup sont convaincus que dans un pays comme celui-ci, où tant de races et de religions sont appelées à vivre ensemble, la prudence et l'esprit de conciliation sont absolument nécessaires. Mais jusqu'où doit aller cette conciliation ? Et qui doit en juger si ce n'est l'évêque lui-même dans sa conscience et sa sagesse ? Dans tous les cas, ces reproches sont bien peu de chose, quand on songe à la vivacité des luttes que l'évêque de Montréal soutient depuis quelques années, à l'importance des intérêts qui sont en jeu dans les grandes questions qu'il a soulevées. Mais esquissons rapidement les principaux traits de la vie qui nous occupe.

C'était en 1821. L'illustre évêque Plessis avait triomphé de tous les obstacles qui s'étaient opposés à l'exécution du projet qu'il poursuivait depuis longtemps pour établir l'Eglise du Canada sur des fonde-

ments solides et durables ; il avait obtenu la division de son vaste diocèse, et M. Lartigue, prêtre du Séminaire de St. Sulpice, avait été fait évêque de Montréal, évêque auxiliaire, à la grande joie de la population catholique de ce diocèse. Le nouvel évêque ayant demandé à Mgr. Plessis de lui donner comme secrétaire quelqu'un qui pût l'aider dans l'exercice de ses nombreuses et difficiles fonctions, l'évêque de Québec lui indiqua un jeune ecclésiastique qui faisait la classe au collège de Nicolet. "On le dit un peu scrupuleux, ajoutait Mgr. Plessis, mais nul ne fera mieux votre affaire."

Ce jeune ecclésiastique était né le 30 octobre 1799, dans une concession de la paroisse de la Pointe-Lévis, connue sous le nom de "Arlaka." L'humble et antique maison où il vit le jour est devenue célèbre ; les gens de l'endroit la montrent avec orgueil au touriste curieux en disant : "C'est là qu'est né Mgr. Bourget."

Son père, Pierre Bourget, et sa mère, Thérèse Paradis, étaient à la tête d'une famille de treize enfants ; Ignace était le onzième. Après avoir été à une école tenue par un monsieur Gingras, dans la paroisse de Beaumont, voisine de celle de Lévis, il était entré au séminaire de Québec, où il avait fait son cours classique. Quelques-uns de ses compagnons de classe étaient Mgr. Magloire Blanchet, M. le Grand - Vicaire Gauvreau, M. Chartier, prêtre, l'hon. juge Bédard, M. le Dr. Bardy, D. Defoy. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, et après avoir étudié la théologie au Séminaire de Québec pendant un couple d'années, il était passé au collège de Nicolet.

M. Rainbault était alors supérieur de cette maison naissante et en même temps curé de la paroisse ; M. Leprohon, dont l'évêque de Montréal garde les meilleurs souvenirs, était directeur du collège.

La vie du jeune lévite avait toujours été,

jusque là douce, modeste et vertueuse ; sous le toit paternel comme sous le toit du collège, il avait grandi dans les bonnes pensées, les généreuses aspirations. Sous les dehors simples et modestes de cet enfant, les directeurs du séminaire de Québec et du collège de Nicolet n'avaient pas tardé à deviner un caractère d'élite, une intelligence susceptible de rapides développements. Ce fut aussi la manière de voir de Mgr. Plessis, qui se connaissait en hommes ; il l'avait prouvé plus d'une fois, et en particulier lorsqu'il prit sous sa protection le pauvre petit garçon qui devint le célèbre Vallières.

Lorsque le jeune Bourget partit pour Montréal au mois de mai 1821, il ne se doutait pas dans son humilité qu'il serait, un jour, le successeur de l'évêque éminent à l'ombre duquel il allait travailler. Il arriva dans cette ville au milieu des nuages qui assombrirent les premiers temps de l'épiscopat de Mgr. Lartigue. On sait que

de graves difficultés avaient forcé l'évêque de laisser le Séminaire et d'aller demander l'hospitalité aux dames de l'Hôtel-Dieu.

Donner une église et un évêché à l'évêque fut alors le mot d'ordre de la population catholique de Montréal. Les citoyens du faubourg St. Laurent se distinguèrent surtout par leur zèle en faveur de cette grande œuvre.

Le comité nommé pour la conduire à bonne fin se composait de MM. A. Tulloch, T. Truteau, P. Fiset, M. Nadeau, Leduc, Bourbonnière, Pominville, etc. MM. Denis-Benjamin Viger et Louis-Joseph Papineau donnèrent le terrain où se trouve l'église actuelle de St. Jacques.

Les souscriptions furent généreuses, et l'entreprise alla si vite que le vingt septembre mil huit cent vingt-cinq, Mgr. Lartigue et son secrétaire entraient dans le premier évêché de Montréal.

Le jeune secrétaire fut d'un grand secours pour le succès de cette œuvre ; son zèle,

son activité et le dévouement avec lequel il remplissait les devoirs de son ministère lui gagnèrent en peu de temps la confiance de son évêque et l'affection du peuple. Aussi, lorsqu'en mil huit cent trente-six, Mgr. Lartigue fut définitivement nommé évêque titulaire du diocèse de Montréal, il se hâta de s'adjoindre comme coadjuteur celui qui depuis dix ans partageait ses labeurs. Le vingt-cinq juillet mil huit cent trente-sept, le modeste enfant de Lévis était consacré évêque de Telmesse, dans la nouvelle cathédrale, au milieu d'un concours immense du peuple et du clergé ; ce fut un grand jour, une fête brillante pour le diocèse de Montréal.

Trois ans plus tard, la population de Montréal se pressait encore dans la même enceinte ; mais cette fois, l'événement qui la réunissait était bien différent ; elle venait rendre ses derniers devoirs aux restes mortels du premier évêque de Mont-

réal. Mgr. Lartigue était mort le dix-neuf avril mil huit cent quarante.

Son successeur était tout nommé d'avance; Mgr. Bourget prit possession du siège épiscopal de Montréal, le vingt-trois avril mil huit cent quarante. Il annonçait cet événement le trois mai suivant, dans un mandement tout imprégné d'humilité et du sentiment de la responsabilité immense qu'il assumait. Après avoir déploré dans des termes pleins d'amertume la mort de l'illustre défunt, il ajoutait :

“ Le regret que vous cause sa mort est
 “ d'autant plus amer, que vous ne pourrez,
 “ Nos Très-Chers Frères, vous consoler de
 “ cette perte immense, en voyant le fardeau
 “ de l'Épiscopat passer à un sujet si peu
 “ qualifié pour remplacer auprès de vous ce
 “ savant et vertueux prélat. Hélas ! que
 “ Nous sommes loin d'avoir les dispositions
 “ nécessaires pour remplir dignement les
 “ sublimes fonctions de l'Apostolat : et
 “ qu'il est à craindre que Dieu n'ait permis

“ Notre élévation que pour Nous punir de
“ Nos innombrables péchés et vous châtier
“ vous-mêmes du mépris que vous auriez
“ fait des grâces que vous avez reçues par
“ le ministère de cet excellent pontife. ”

Paroles sublimes que la religion catholique seule peut produire dans toute leur candeur !

Le pieux évêque se mit à l'œuvre et se consacra plus que jamais à cette vie de prière et de travail à laquelle il était déjà habitué ; il laissa couler de son cœur cette source intarissable de foi et de piété dont les eaux bienfaisantes fécondent depuis un demi-siècle le diocèse de Montréal.

L'un de ses premiers actes fut l'établissement d'un chapitre. Cette institution, si utile aux évêques et à la religion, avait existé dans les premiers temps de la colonie, mais elle n'avait pas tardé à disparaître : ce fut Mgr. Bourget qui la ressuscita. Les premiers chanoines titulaires de Montréal furent MM. A. G. Manseau, V.-G., H.

Hudon, J. C. Prince, H. F. Trudeau, E. Lavoie et J. O. Paré.

Il faudrait bien des pages pour raconter tous les bienfaits et les événements glorieux de son épiscopat. Tout ce que son âme ardente a pu lui inspirer pour détruire le vice et l'erreur, augmenter la foi et faciliter le salut des âmes dans son diocèse, il l'a fait. Les yeux toujours ouverts sur tous les dangers qui pouvaient menacer le troupeau confié à ses soins, il a prié, il a veillé sans cesse.

Il a fondé une quinzaine de communautés, de maisons de charité et d'éducation, et une vingtaine de sociétés, confréries ou pieuses congrégations. C'est à lui que nous devons, par exemple, l'établissement dans ce diocèse des membres éminents de la Société de Jésus et des RR. PP. Oblats, si populaires parmi nous ; des dames de la Providence, du Bon-Pasteur, de la Miséricorde, des Frères Joséphites et de St. Viateur, des Pères et religieuses de Ste.

Croix, l'Institut des Sourds-Muets, l'Association des Dames de Charité, la Société Ste. Blandine pour les filles de service, l'Hospice St. Joseph pour les prêtres vieux et infirmes, plusieurs salles d'asile, etc., etc.

Il s'est associé à toutes les généreuses aspirations, à tous les dévouements qui avaient pour but de développer la vocation religieuse dans son diocèse. Il serait heureux s'il n'avait qu'à frapper la terre du pied pour en faire sortir des légions de prêtres, de missionnaires et de religieuses qu'il voudrait envoyer dans toutes les parties de l'Amérique porter le flambeau de la Foi.

Il a écrit trois à quatre cents mandements et lettres pastorales ; j'ai dit que plusieurs étaient remarquables. Citons en particulier son mandement sur les *Tables Tournantes*, qui a reçu, même en France, les plus grandes éloges pour les connaissances théologiques et philosophiques qu'il renferme, celui sur l'Université Laval, l'incendie

de Montréal, l'épidémie de mil huit cent quarante-sept, les orphelins des Irlandais émigrants, les infortunes de Pie IX en mil huit cent quarante-huit, l'usure, l'indépendance et l'inviolabilité des Etats Pontificaux, le Denier de St. Pierre, etc., etc.

Il y a là des pages admirables qui rappellent le langage des premiers Pères de l'Eglise, et dans lesquelles brillent comme des diamants les plus belles qualités du cœur et de l'esprit.

Dans plusieurs de ces mandements, il fait des appels chaleureux au sentiment national de la population en faveur de la colonisation, de l'industrie, et autres choses utiles au bien-être et à la gloire de la patrie. Dès mil huit cent quarante-huit, il déploie les dangers de l'émigration et suppliait les Canadiens-Français de rester sur le sol de leurs pères et d'en exploiter les ressources. Il a combattu toute sa vie avec ardeur l'ivrognerie, par la prédication et l'établissement de sociétés de tempé-

rance ; il a organisé contre ce vice destructeur des croisades qui ont eu le plus grand succès.

Il a fait cinq voyages à Rome, et chaque fois il en est revenu plus zélé et plus attaché que jamais au trône pontifical.

On comprend les jouissances que le pieux évêque a dû éprouver au milieu des merveilles et des souvenirs les plus glorieux du catholicisme. En France, en Italie, à Rome surtout, on a été témoin de l'ardeur de sa foi et de sa piété, de ses efforts pour rendre ses voyages utiles à son diocèse. Le Souverain Pontife l'a honoré d'une manière spéciale et s'est plu à satisfaire tous ses pieux désirs.

C'est dans l'un de ces voyages, en mil huit cent cinquante-quatre, qu'il composa un ouvrage sur le " Cérémonial des évêques, " d'après les usages et traditions de l'Eglise de Rome. Cet ouvrage lui valut les félicitations les plus vives de la part du Souverain Pontife et de plusieurs des pre-

miers personnages de la Cour Romaine. Il avait déjà fait un traité sur ces questions, lorsque les Pères du premier concile de Québec avaient résolu d'adopter la liturgie romaine.

A son retour, en mil huit cent cinquante-six, après deux années d'absence, il entreprit d'introduire dans son diocèse les rites et coutumes de cette liturgie. Le peuple, qui tenait à ses vieilles cérémonies françaises, s'en sépara avec regret et fit entendre des murmures ; mais la tempête fut courte, on finit par se soumettre de bonne grâce aux réformes voulues par l'évêque ; on s'est même habitué au collet romain et à l'absence du crucifix sur le banc d'œuvre.

L'épiscopat de Mgr. Bourget, depuis 1852, a été marqué par des événements importants ; c'est l'époque de ses épreuves et de ses luttes.

Outre la question de la liturgie, il s'en est soulevé plusieurs autres qui ont vivement passionné l'opinion publique.

Le huit juillet mil huit cent cinquante-deux, la cathédrale et le palais épiscopal, l'un des plus beaux édifices de Montréal, construit depuis un an, devenaient la proie des flammes, dans cet incendie lamentable qui dévora une partie considérable de la ville. Lorsqu'il fut question de rebâtir la cathédrale et l'évêché, les difficultés s'élevèrent entre l'évêque et les citoyens du quartier St. Jacques. Il souriait assez à Monseigneur d'aller s'établir sur le plateau situé au coin des rues St. Denis et Sherbrooke, où on lui offrait un magnifique terrain ; mais n'ayant pas trouvé les avantages qu'on lui donnait satisfaisants, en vue des projets qu'il entretenait au sujet de la future cathédrale, il alla se fixer au Mont St. Joseph, où il bâtit provisoirement une chapelle et un évêché.

Il est naturel que la population canadienne-française ait vu avec peine son évêque bien-aimé s'éloigner d'elle ; mais les événements donneront raison à l'évêque

avant longtemps, peut-être. La cathédrale, destinée, dans la pensée de Monseigneur, à être le plus beau monument religieux de l'Amérique, sera au centre de la population catholique de Montréal.

Puis est venue la fameuse question de l'Institut-Canadien, qui, après avoir parcouru plusieurs phases, a atteint son zénith dans l'affaire Guibord.

Que la minorité ait bien fait de laisser l'Institut-Canadien, c'est douteux ; elle aurait dû rester là et lutter vaillamment, au lieu de laisser le terrain à la merci des mauvaises influences ; elle aurait dû chercher à réformer et non pas détruire une institution nationale pleine de souvenirs patriotiques. Mais une fois la séparation faite, une fois connu et constaté que l'Institut-Canadien avait des livres dangereux pour la jeunesse, celui qui, dans ce diocèse, a reçu la mission et fait la promesse de veiller sur les âmes confiées à ses soins, pouvait-il s'abstenir ?

A ces brûlantes questions est venue se joindre celle plus importante encore du démembrement de la paroisse de Montréal. Ici, c'est l'évêque contre le Séminaire et le gouvernement. Croyant que, dans l'intérêt de la population catholique de Montréal, il était opportun de diviser la paroisse de Montréal, Monseigneur entreprit de le faire. Le Séminaire, qui possède de par la loi et les autorités ecclésiastiques, depuis un temps immémorial, le titre et les droits de curé de la paroisse de Montréal, et qui croyait répondre suffisamment aux besoins de la population catholique en établissant des succursales, soumit au Souverain Pontife les objections qu'il avait à se soumettre à tous les désirs de l'évêque. Plusieurs de ces objections furent maintenues, d'autres furent écartées, il y eut même des concessions de part et d'autre, et finalement un décret intervint autorisant l'érection canonique de nouvelles paroisses, à la condition

que les curés seraient désignés par le Séminaire et nommés par l'évêque.

De nouvelles difficultés surgirent alors au sujet de l'interprétation de ce décret, les messieurs du Séminaire prétendant qu'il ne donnait pas à l'évêque le droit d'établir des paroisses purement canoniques, mais des paroisses ordinaires. Monseigneur, cependant, procéda à ériger des paroisses canoniques suivant le sens qu'il donnait au décret. Mais lorsque les curés des nouvelles paroisses voulurent avoir des registres, les autorités judiciaires refusèrent de leur en donner en disant que la loi ne reconnaissant pas les paroisses canoniques, le curé seul de la paroisse civile pouvait tenir des registres. Pendant ce temps-là, le Séminaire appelait à Rome de la décision de l'évêque.

Il y a quelques mois, l'archevêque de Québec était chargé par les autorités romaines de faire une enquête sur certains faits se rapportant aux questions débattues

et de faire rapport. La cause est donc en appel, et, avouons-le, il faut qu'elle présente des difficultés pour que les autorités romaines chargées de la décider y consacrent autant de peine et un temps si considérable. Il est malheureux que cette affaire ait été portée devant le public sous des formes plus ou moins dangereuses, qu'elle soit tombée dans le domaine politique où elle a créé beaucoup de malaise.

Il est aisé de saisir la pensée qui inspire Monseigneur dans ces questions, comme dans tous les autres actes de la vie : c'est de mettre complètement l'Eglise du Canada sous le contrôle et la direction des doctrines et de la discipline romaines, de faire prévaloir le principe de l'autorité ecclésiastique dans toute sa plénitude vis-à-vis des fidèles et du pouvoir civil. C'est le principe que le Séminaire et l'évêque ont cherché à faire triompher en commun dans l'affaire Guibord et que les tribunaux ont consacré. En vue des complica-

tions que l'avenir peut nous réserver, nous avons tout l'intérêt du monde à assurer, à couronner, pendant que nous le pouvons, l'édifice de nos libertés religieuses et nationales, à le mettre à l'abri des orages et des tempêtes. Réaliser cet objet est une bonne œuvre ; mais cela doit se faire avec prudence, par les efforts réunis de l'autorité civile et religieuse ; leur division serait fatale à l'une et à l'autre et un malheur pour notre nationalité.

En politique, Mgr. Bourget a toujours fait preuve d'une grande prudence ; il s'est appliqué à garder la neutralité entre les partis qui se disputaient les faveurs de l'opinion publique.

Il croit sans doute que sous un gouvernement constitutionnel, les partis doivent avoir la plus grande liberté d'action dans la sphère de leurs attributions ; qu'entraver le libre exercice des convictions serait porter atteinte au principe même qui constitue le fonctionnement de ce régime politique.

Il est difficile de resserrer dans le cadre que je me suis fait une vie si bien remplie ; aussi, loin de moi la prétention d'avoir fait un tableau parfait. S'il est des traits dont le pinceau le plus habile ne peut rendre toute la délicatesse, de même il est certaines existences dont Dieu seul peut apprécier le mérite et les bienfaits. Ce qui paraît des nuages à nos regards troublés, peut n'être que des effets de lumière aux yeux de Dieu. Qui sait ce que nous devons aux puissantes prières des hommes aimés du Ciel ? Qui connaît les biens dont elles nous comblent, les maux qu'elles nous épargnent ?

Vaincu par la maladie, Monseigneur Bourget a compté souvent les heures qui lui restaient à vivre. Mais la Providence finit toujours par forcer la mort à respecter cette précieuse existence ; le spectacle de cet homme de bien au milieu des tristes choses de la terre doit être si agréable à Dieu !